

LETTRE OUVERTE

M. JANAILLAC Jean Marc

Président Directeur Général

Air France /KLM

AFKL.CH

Roissy CDG, le 28 octobre 2017

Objet : embauches des CDD

Monsieur le Président Directeur Général,

Notre organisation syndicale Sud Aérien a sollicité à plusieurs reprises l'entreprise sur l'épineuse affaire de l'intégration de nos collègues CDD, CFA ou encore CDP au sein d'Air France. En effet, Sud Aérien s'est engagé pleinement aux cotés des intéressés à ce que la direction trouve une solution viable et durable afin que nos collègues CDD soient rapidement intégrés en totalité au sein de la compagnie.

Vous avez entrepris d'intégrer une partie en CDI, une autre dans un vivier en attente d'une éventuelle embauche (courant 2018) et malheureusement pour les derniers, le pôle emploi. Invités à contacter une entreprise d'intérim.

Vous comprendrez que cette solution reste inacceptable au regard de l'activité en constante progression sur le hub, l'arrivée de JOON et les différents P.D.V. (plusieurs milliers d'agents) qui ont dangereusement affaibli la qualité de service, et dégradée les conditions de travail des salariés restants. Sud Aérien a toujours été très hostile quant à la manière dont Air France faisait usage de la MOE et des contrats à durée déterminée ; outil permettant une variable d'ajustement lié au sous-effectif.

QUESTIONS POLES CLIENTS MC / LC DU 12 OCTOBRE 2017

Question 4

Les DP SUD AERIEN souhaiteraient avoir de plus amples informations sur le recrutement dans la fonction d'AEC concernant toutes les filiales d'Air France (lié à l'accord GPEC). Vous n'êtes pas sans savoir que nos CDD et CFA expérimentés, sont en attente d'une confirmation, au pire d'un renouvellement en CDD au mieux d'un CDI. Pouvez-vous justifier votre choix ? Merci pour nos CDD impatients d'intégrer en CDI la compagnie Air France !! Pour être encore plus précis, les tests écrits non éliminatoires ont eu lieu à Villepinte le 12 septembre 2017 et les entretiens entre le 13 et le 22 septembre 2017.

REPOSE :

Il ne s'agit pas d'un choix car nous sommes à même de proposer des perspectives à nos CDD/CFA tout en favorisant des mobilités entrantes au sein des pôles clients, y compris en provenance des filiales d'AF.

Au regard de la bonne santé de notre compagnie, nous estimons que l'ensemble des CDD doivent faire partie intégrante de l'entreprise en raison du sous-effectif chronique ainsi que la hausse de l'activité. Air France doit anticiper et reprendre les embauches afin de donner un service aux clients digne de ce nom.

Dans l'attente d'obtenir une réponse favorable à notre requête, veuillez agréer Monsieur le Président Directeur Général nos salutations les plus respectueuses.

Pour Sud Aérien, Roissy escale :

M.M. :

Makhzoum Lazen DP Sud Aérien

Bohic Nicolas DP Sud Aérien

Ampliataires:

M.M.

Franck TERNER CL. DA

Alain Hervé BERNARD DG. DO

Guy ZACKLAD DO. DE